

DELIBERATION N° 02/10.2023

-- -- -- -- --

L'an DEUX MILLE VINGT TROIS, le douze octobre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de SEBOURG, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, sous la présidence de M. Bruno CELLIER, Maire de la commune de Sebourg.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 07.10.2023

Etaient présents : Bruno CELLIER - Didier LENNE – Philippe MARCHAL - Frédéric ELU - Dominique BUSSIGNIES - Claudie DURIEUX - Christiane DENORME - Guillaume CELLIER – Brigitte HARLAUX - Guy JATIVA - François LO PRESTI – Mathilde POLACCI – Isabelle HUBLART – Florence LIENARD - Jean-Marc BERNARD – Freddy SZYMCZAK

Absent(e)s et excusé(e)s avec procuration :

Thomas HALLUIN qui a donné procuration à Guillaume CELLIER
Pierre PLACE qui a donné procuration à Dominique BUSSIGNIES
Martine BAURIN qui a donné procuration à Claudie DURIEUX

Nomination d'un secrétaire de séance : Mathilde POLACCI

OBJET : Décision Modificative n°2 au BP2023

Après explications données à l'assemblée concernant la réfection de la toiture de la salle des fêtes, par Mms Lenne (travaux), et Marchal (finances), cette dernière, après vote, valide, à l'unanimité, les virements de crédits suivants :

Section INVESTISSEMENT

Dépense :

231/89 – BATIMENTS COMMUNAUX : 33 450 euros

Recette :

1641 – emprunt : 33 450 euros

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, devant le Tribunal Administratif de Lille.
Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.*

Publié sur le site Internet le 18.10.2023
Envoyé et reçu au contrôle de légalité
le 18.10.2023 Numéro unique de
télétransmission ID 059-215905597-
20231012-231018_D1133SY-DE

La Secrétaire,

Mathilde POLACCI



Le Maire,

Bruno CELLIER